



# DEMANDER UN LABEL

## LES GRANDES ETAPES



### VALIDER LES PRÉREQUIS



**A QUEL MOMENT ?** Toute l'année, sur l'espace dirigeant, jusqu'à une date butoir fixée pendant la campagne

### DÉPOSER LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES

- Le PV d'AG (voir les éléments attendus en annexe 1)
- Le projet associatif (voir les éléments attendus lors d'une 1ère demande de label niveau Espoir/Ambition en annexe 2)



Construire son projet associatif : [Formulaire projet simplifié](#)

### DEMANDER LA VALIDATION DE LA PARTICIPATION AUX AG DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES



Si l'AG du CD/CR a lieu entre le 15 octobre N et la date butoir des prérequis :

- La participation du club à l'AG N-1 valide le prérequis
- La participation du club à l'AG N peut aussi valider le prérequis, et ce même si le club n'avait pas participé à l'AG N-1



### DEMANDER UN LABEL



### AU MOINS 1 CERTIFICATION

### BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS VOTRE DÉMARCHÉ ?

- Retrouvez dans votre Espace Dirigeant le contact de votre référent départemental
- Informations complètes (dont critères) : [Mémento Labels et certifications](#)
- Une [notice club](#) pour vous guider en pratique sur l'espace dirigeant

# ANNEXE 1. LE PV D'AG

Le PV d'AG doit être transmis dans son intégralité, **y compris avec les annexes.**



## QUEL PV D'AG TRANSMETTRE ?

Le PV attendu est celui **de la dernière AG.**



Si l'AG du club a lieu à 15 jours ou moins de la clôture de la campagne pour les clubs, le PV d'AG N-1 est accepté.



## CONTENU DU PV D'AG



- Identité de l'association (nom, adresse du siège social)
- Date, lieu et nature de la réunion (constitutive/annuelle, ordinaire/extraordinaire)
- Nombre de membres présents (ou nom des présents/absents)
- Nom des titulaires de procuration
- Quorum atteint
- Ordre du jour
- Débats
- Documents exposés lors de l'AG (notamment bilan financier et compte de résultat)
- Mode de vote
- Résultats des votes et résolutions adoptées
- Heure de clôture de la réunion

## ANNEXE 2. LE PROJET ASSOCIATIF

### ALLÈGEMENTS DANS LE CADRE D'UNE 1ÈRE DEMANDE DE NIVEAU /

Lors d'une 1ère demande de label de niveau Espoir ou Ambition, les éléments attendus dans le projet associatif sont allégés. Sont attendus *a minima* :

ÉTAT DES LIEUX



DIAGNOSTIC



**AU MOINS 1 OBJECTIF ET PLUSIEURS ACTIONS DÉCLINANT CET OBJECTIF**

#### ÉTAT DES LIEUX : PRÉSENTATION DU CLUB, CHIFFRES ET ÉLÉMENTS CLÉS

- **L'organisation du club** : fonctionnement global, vie du club (événements internes, compétitions, événements promotionnels), communication (site Internet, Facebook)
- **Les effectifs** : nb, %, comparaison N/N-1 des licenciés (total/féminines/jeunes), accueil des U11 avec créneau spécifique U11 ou U13
- **L'organisation de la pratique** : équipements (sécurité, distance, nb cibles), créneaux (nb, horaires, saturation), matériel (initiation, progression, entretien, réglage), encadrement (nb entraîneurs diplômés actifs, nb encadrants fédéraux)
- **Le sportif** (nb compétiteurs, nb jeunes compétiteurs, participation filières par équipes, principaux résultats, accompagnement des compétiteurs)
- **Le budget du club** (montant, équilibre, montant part club)

#### DIAGNOSTIC : SYNTHÈSE GLOBALE DE L'ÉTAT DES LIEUX

POINTS FORTS

POINTS À AMÉLIORER

#### OBJECTIF ET ACTIONS

OBJECTIF :			
ACTIONS	RESPONSABLE ACTION	ECHEANCE ACTION	DESCRIPTION
<b>EVALUATION</b> Au moins 1 critère mesurable*			

\* Les critères d'évaluation pourront être définis après la campagne.

Il s'agit du minimum attendu pour une 1ère demande de label : le club devra continuer sa démarche **en associant les dirigeants, bénévoles et licenciés** pour fonctionner et se développer en respectant des **orientations partagées**.